

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

Abonnements d'un an : Montréal, \$2.00.

Canada et États-Unis, \$1.50.

Europe, \$3.00 (15 francs.)

VOL. XVII

MONTRÉAL, VENDREDI 10 JANVIER, 1896

No 19

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES,
Chambre 401, Bâtisse "New York Life."
Téléphone No 2547. Boîte de Poste No 917
Montréal, Canada

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an \$2.00
Canada et États-Unis, un an 1.50
France et Union Postale un an (15 francs) 3.00

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit
adressé au bureau même du journal.

Il n'est pas donné suite à un ordre de disconti-
nuer tant que les arrérages et l'année en cours ne
sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,
Montréal, Canada.

SEMAINE DU 3 JANVIER

2189 abonnés réguliers 2189

Ce tirage est égal sinon supérieur à celui
de n'importe quel autre journal de commerce
français.

Nous avons à Québec au moins 200 abon-
nés de plus que n'importe quel autre journal
de commerce français ou anglais.

A NOS ABONNÉS

A partir du 1er mai, le prix de l'abonne-
ment sera indistinctement de \$2.00 pour
toutes les localités autres que Montréal, et
\$2.50 pour Montréal et ses annexes.

Ça et là.

Deux projets destinés à
augmenter nos relations
commerciales avec la
France : l'envoi de délégués en
France et l'octroi d'une subvention
à une ligne de vapeur allant direc-
tement d'un pays à l'autre, nous pa-
raissent exposés à l'oubli, dans la
tourmente politique qui règne à Ot-
tawa. Bien fin qui pourrait prédire
où et quand l'état de crise finira, et
quand le parlement fédéral pourra
s'occuper des affaires du pays.

En attendant, si nous avons des
marchandises à exporter en France
ou à importer de France, nous de-
vons nous servir des lignes an-
glaises ou allemandes, à moins de
pouvoir faire des chargements com-
plets.

Les dépôts du la Banque du Peuple
D'après le rapport du comité d'action-
naires, que nous don-
nons dans une autre partie de notre
journal, l'actif sûr de la banque du
Peuple serait en déficit de \$388,000
sur le passif dû aux déposants. Comme
la créance des porteurs de billets est
privilegiée, il n'y a pas à les com-
prendre dans la répartition de la
perte possible.

Le comité évalue l'actif à la
somme de..... \$3,299,300
Il reste à racheter sur la circu-
lation..... 69,461

Reste pour les déposants :..... \$3,229,839
Or, il est dû aux déposants et
autres créanciers du même
rang..... \$3,617,977
Avec un actif de..... 3,229,839

Le déficit apparent serait de... \$ 388,138
Soit un peu plus de 10 p.c.

Mais la responsabilité person-
nelle des directeurs est engagée,
tant par la charte spéciale de la
de la banque, que par un acte no-
tarié passé à la fin d'octobre dernier,
à la couverture de ce déficit.

Il est d'une nécessité urgente, par
conséquent, pour les déposants, de
prendre le moyen d'empêcher que
les biens des directeurs ne soient
pas gaspillés ou détournés. Cette pré-
caution prise, nous sommes convain-
cus que les déposants recevront le
montant intégral de leurs dépôts,
c'est à dire, comme on s'exprime
vulgairement, 100 cents dans la
piastre ; et nous espérons qu'ils
pourront même retirer les 4 p.c.
d'intérêt qui leur ont été promis.
Que ceux qui ont le moyen d'atten-
dre la réalisation de l'actif ne se
laissent donc pas exploiter par les
spéculateurs qui leur offriront 75
cents ou même 90 cents dans la
piastre, pour ce qui leur est encore
dû.

Le brevet de la lumière Auer
La compagnie conces-
sionnaire à Montréal du
brevet du Dr Auer pour l'éclairage
au gaz par incandescence, poursuit
en ce moment en violation de brevet
une compagnie américaine qui four-
nit aussi des appareils incandes-
cents pour l'éclairage au gaz.

Cette dernière compagnie répond
que la compagnie Auer de Montréal
n'exploite pas le brevet. Auer et ne
l'a pas exploité dans le délai de
deux ans, ce qui entraîne sa dé-
chéance ; que la compagnie emploie
un liquide différent de celui du
brevet et un manchon qui en diffère
également.

La même contestation se fait de-
vant les tribunaux français, où la
compagnie Auer a eu gain de cause
en première instance, mais le procès
a été porté en appel.

En Allemagne, dans le pays même
où le brevet a été pris, une commis-
sion de savants a déclaré que l'ap-
pareil construit suivant les données
du brevet Auer n'éclaire pas et le
brevet est tombé dans le domaine
public. La compagnie Auer a été
condamnée à Bruxelles à \$100 de
dommages pour avoir fait saisir un
bec qu'elle prétendait être une con-
trefaçon de son invention.

Comme on le voit, les concurrents
du Dr Auer combattent son mono-
pole dans tous les pays et avec suc-
cès presque partout.

POUR LES EPICIERS

La situation du sucre est toujours
très ferme. Le marché du sucre brut
à Londres est toujours à la hausse
et, quoique le rendement de la bet-
terave en Allemagne, soit à peu près
le même que l'année dernière, la ré-
colte générale aura certainement le
déficit de 750,000 à 1,000,000 de ton-
nes que l'on prévoyait depuis quel-
que temps. Le marché russe est très
ferme. A Cuba, les ravages des in-
surgés s'étendent de plus en plus.
Il y a un mois, on comptait sur une
récolte de 700,000 tonnes ; aux der-
nières nouvelles on ne l'estime plus
qu'à 500,000 tonnes, au plus. C'est
l'opinion des mieux renseignés que
nous verrons le sucre granulé à 5c
avant six mois.

L'autre jour, dit un confrère, le
voyageur d'un grand manufacturier,
en entrant dans le magasin d'un
des meilleurs détailliers de Toron-